

I. ETENDUE DE L'AUDIT

Nous avons effectué notre mission du Commissariat aux Comptes du Centre Hospitalier Universitaire de Zone d'Abomey-Calavi-Sô-Ava conformément aux référentiels en vigueur et aux normes internationales d'audit (ISA) établies par la Fédération Internationale des Comptables (International Federation of Accountants « IFAC »).

Notre mission du Commissariat aux Comptes a porté sur :

- ❖ le contrôle des Etats financiers ;
- ❖ les vérifications des obligations légales et réglementaires (ou les vérifications des informations spécifiques prévues par la loi).

Ces normes exigent que nous planifions et conduisons l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que la situation financière ne comporte pas d'erreur significative.

Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable de notre opinion.

II. OPINION

A notre avis, les Etats financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre Hospitalier Universitaire de Zone d'Abomey-Calavi-Sô-Ava, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31/12/2019, conformément aux Normes Internationales d'information financière (IFRS).

Nous avons également procédé, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse des informations données dans le rapport de gestion

Cotonou, le 15 Juin 2020

Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée Générale
du Centre Hospitalier Universitaire de Zone d'Abomey-Calavi-Sô-Ava
Abomey-Calavi- Bénin

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vous, nous vous présentons
notre rapport relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2019 sur :

- le contrôle des états financiers de synthèse du Centre Hospitalier
Universitaire de Zone d'Abomey-Calavi-Sô-Ava et;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par les statuts et
règlements.

Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les
mouvements de fonds relatifs aux informations financières à la lumière de nos
vérifications.


Serge DOSSOU-GBETE
Expert Comptable
Diplômé
N° 095 EC DECCA-BENIN

 **SVDG SVDG AFRIQUE SARL**
02 BP 2100 Cotonou
contact@svdgefrique.com
Tel: (+229) 21 00 48 15 / 94 03 17 17